



Bruxelles, le 7 mai 2020

**Déclaration du Président de la FACE, Torbjörn Larsson :  
L'Europe a besoin rapidement d'une réponse claire au sujet des accusations de  
mauvaise administration**

Les politiciens nationaux et européens expriment actuellement leur préoccupation quant à la manière dont la Commission européenne (DG Environnement) gère la proposition de restriction relative à la grenaille de plomb dans les zones humides dans le cadre de la réglementation REACH.

Il est allégué (voir ici le [lien](#)) que l'Unité Protection de la Nature de la DG Environnement a enfreint les règles en encourageant les représentants ministériels au sein d'un groupe d'experts à défendre un avis positif au sujet d'une proposition juridique (sur la grenaille de plomb dans les zones humides) alors que la compétence exclusive en revient à un comité formel (REACH).

J'ai sollicité des réunions urgentes avec le Commissaire pour l'Environnement, les Océans et la Pêche ainsi qu'avec celui chargé du Marché intérieur. Les fondements de l'Union européenne (UE) sont des principes forts de démocratie, de transparence et d'État de droit. Il ne peut se produire des vices de procédure pour des dossiers qui affectent des millions de citoyens et l'Europe doit trouver une réponse claire et en temps utile à de telles accusations. La FACE travaille en étroite collaboration avec l'Unité Protection de la Nature qui est responsable de la mise en œuvre des Directives Nature de l'UE.

*Torbjörn Larsson, Président de la FACE*  
07/05/2020